

**DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE CERVENS**

Nombre de membres en exercice : 15 **VOTE** : pour 09
Présents : 09 contre 0
Qui ont pris part à la délibération : 09 abstention 0

Date de la convocation : 29/03/2023

Secrétaire de séance : Thierry PROFFIT

SEANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2023 À 20 H

**Délibération
N°2023/04**

L'an deux mil vingt-trois le 5 avril, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CERVENS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Catherine VUARGNOZ, Vice-présidente.

PRESENTS :

CALLENDRIER Michèle/ PEILLEX Michelle/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine/ BOSSUS Anne-Marie/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/ NOEL Danièle/.

EXCUSÉS :

DEGLAVE Andrée/ FAVRE Serge/ LECLERCQ Alain/ NOEL Ruta/ OSEIRA Florence/ SANDRAL Linda.

Décisions
budgétaires

OBJET : Vote du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale de Cervens pour l'exercice 2023.

Il le soumet au vote du conseil d'administration selon les montants équilibrés en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement résumés dans le tableau suivant :

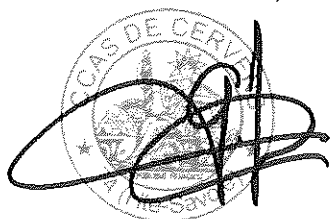
	Fonctionnement		Investissement
	Dépenses	Recettes	
Opérations réelles	9 797,00	9 797,00	Sans objet
Opérations d'ordre	00,00	0,00	
RAR			
TOTAL DES DEPENSES	9 797,00		
TOTAL DES RECETTES		9 797,00	

Le Centre Communal d'Action Sociale, après avoir délibéré et à l'unanimité ;

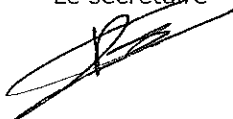
- ⇒ **APPROUVE** à l'unanimité le projet budget primitif du budget du CCAS 2023 tel que détaillé ci-dessus ;
- ⇒ **VOTE** le budget primitif du budget du CCAS 2023 pour des montants équilibrés en recettes et en dépenses de 9 797 euros pour la section de fonctionnement. La section d'investissement demeure sans objet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du CCAS,



Le secrétaire



**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise
Le : 11/04/2023

Reçue en Préfecture
Le : 11/04/2023

Mise en ligne sur le site de la
commune
Le : 11/04/2023

Le Président, Gil THOMAS

